



Attractivité de nos campagnes

Le 16 août dernier, un article sur Ulysse tentait de défendre l'attractivité de certains postes contre quelques euros.

Ainsi, des futurs agents C pourront, à ce titre, postuler sur les SGC de Bessines et Saint-Yrieix-La-Perche contre 5 ans d'activité.

La prime de 10 000 € bruts serait versée en 3 fois :
• 40 %, lors de l'installation du fonctionnaire dans son nouvel emploi
• 20 %, au terme d'une durée égale à la moitié de la période de référence, soit 2,5 ans
• 40 %, au terme de la période de référence.

Mais, au niveau national tous les grades sont concernés (du C au A+) et les postes proposés sont parfois des préfectures.

Et si c'était la DGFIP qui en ne reconnaissant pas la valeur professionnelle de ses agents, n'attirait plus...



La facture électronique, encore un moyen de supprimer des emplois

La France est autorisée à généraliser la facturation électronique aux entreprises assujetties à la TVA. Le déploiement de l'obligation de facturation électronique se fera progressivement, en tenant compte de la taille des entreprises. Cette nouvelle procédure permettrait aux services de la DGFIP de « mieux » contrôler ces dernières. Et forcément, cette efficacité va encore contribuer à supprimer des effectifs dans nos rangs !



Les résultats du remue-ménages ou les bases d'un suicide collectif orchestré par la DGFIP

La synthèse des opérations est tombée dans l'ensemble des départements ; le résultat est sans appel : Accélérer encore plus les réformes, les transferts de

missions, les restructurations... bref, permettre de nouvelles suppressions d'emplois.

→ "Aller plus loin qu'ANF en confiant aux notaires la mission de publicité foncière en conservant un contrôle a posteriori par le SPF"

Comme si les agents s'étaient précipités pour demander qu'on leur supprime leur mission, ignorant que leurs emplois seraient supprimés à la suite !

→ "Renforcer la complémentarité avec l'URSSAF"

Comme si on avait oublié le projet d' «agence unique de recouvrement», qui vise un transfert aux URSSAF de notre mission recouvrement !

→ "Regrouper à un niveau supra départemental les missions fragiles"

Comme si on ignorait que le transfert au niveau supra-départemental n'est qu'une étape dans cette politique mortifère des restructurations: Plus assez d'emplois au niveau local, alors on transfère au niveau supra-départemental, en attendant la phase "structure nationale"!

→ "Développer davantage l'offre de service et mieux faire connaître les France Services"

Que l'on pourrait traduire par "Apprendre aux agents à scier la branche sur laquelle ils sont assis tout en pénalisant toujours plus les contribuables"

Le Bercy des finances

Le professionnalisme des agents n'est plus à prouver selon les dires de notre Ministre mais quid de notre revalorisation ? Le service public économique et financier a su répondre aux attentes des citoyens pendant la période de crise, mais quid de la reconnaissance de notre engagement. D'autres Ministres ont engagé des négociations avec les organisations syndicales avec la signature d'avancées significatives, mais quid aux finances ?

Sûrement, des nouvelles suppressions d'emploi !

